

## 11 novembre : le devoir de mémoire bien vivant chez les collégiens de Champfleury



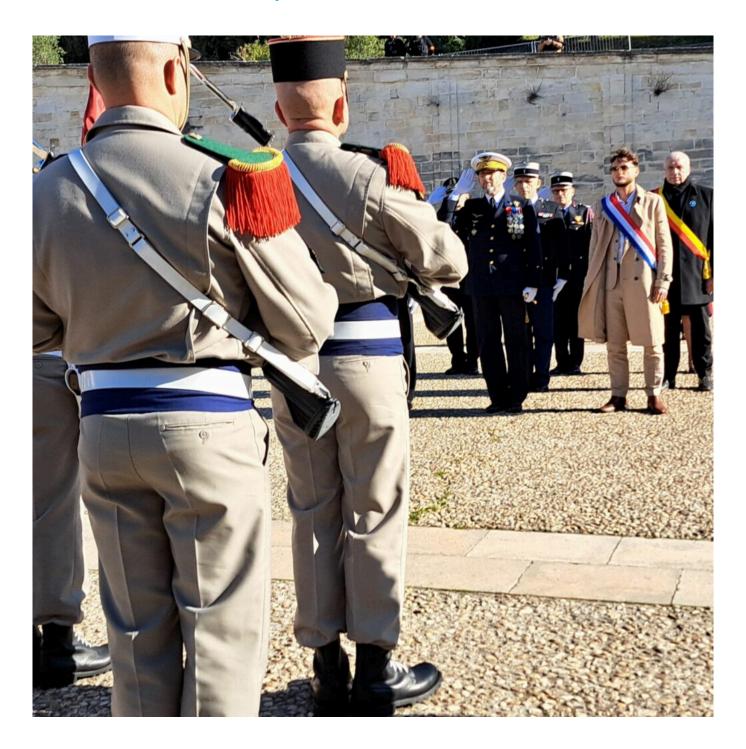
Commémoration du 11 novembre 1918 à Avignon : le devoir de mémoire bien vivant dans la tête des collégiens de Champfleury.

Il y a 106 ans, à 11h, le 11° jour du 11° mois (novembre), les cloches ont sonné à toute volée dans chaque village de France, pour saluer le cessez-le-feu d'une guerre qui a fait 10 millions de morts chez les militaires, 9 millions chez les civils et 21 millions de soldats de blessés ou infirmes. Et il a fallu attendre le 18 juin 1919 pour que soit signé le Traité de Versailles entre les Alliés et l'Allemande vaincue.

## Plus jamais ça!

« Nous avons le devoir de gratitude de nous souvenir de ces jeunes hommes qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure, » a écrit le Ministre des Armées dans un message lu par chaque préfet en province. « Nous avons aussi le devoir de lucidité, ne pas oublier que 21 ans plus tard, après que les canons se sont tus et qu'on avait dit 'Plus jamais ça', il a fallu reprendre les armes. Enfin, nous avons le devoir d'espérance : ne jamais douter des ressources de la France à venir à bout des défis qui se présentent. Nous ne sommes pas seulement les gardiens des morts, mais nous sommes surtout les sentinelles des vivants » a conclu Sébastien le Cornu.









Et ce lundi 11 novembre, peu après le début de la cérémonie en présence du Préfet de Vaucluse, de soldats, gendarmes, pompiers, policiers, douaniers, porte-drapeaux, élus (dont Cécile Helle, maire d'Avignon, de Raphaël Arnault, député et de Michel Bissière, conseiller régional), le général de brigade



Jean-Luc Daroux qui est aussi Délégué Militaire Départemental a passé les troupes en revue, place du Petit Palais, avant qu'un avion de chasse Rafale, en provenance de la BA 115 d'Orange, ne survole la foule à deux reprises. Dans un second temps, le cortège et une partie des Avignonnais ont grimpé vers le monument aux morts du Rocher des Doms où des gerbes ont été déposées par les personnalités civiles et militaires pendant que résonnaient la Sonnerie aux morts puis la Marseillaise.

« Pour certains jeunes, l'Armistice de 14-18, c'est le Moyen-Age. »

Jean-Yves Le Naour, historien

Pour Jean-Yves Le Naour, historien et spécialiste de cette Grande Guerre, (auteur du 'Dictionnaire de la Première guerre mondiale' chez Larousse et de 'Au cœur des tranchées' chez Géo), « Il ne reste plus de témoin direct, puisque le dernier 'poilu', Lazare Ponticelli est mort à l'âge de 111 ans, en 2008. Pour certains jeunes, l'Armistice de 14-18, c'est le Moyen-Age. Tout juste s'ils ont entendu parler de la Guerre d'Algérie (1954-1962) par leurs grands-parents ».

## Sensibiliser les jeunes aux enjeux de mémoire

Mais pour les collégiens de Champfleury, sous la houlette de l'un de leurs professeurs, Philippe Brun, pas question d'ignorer ce que représente pour notre mémoire commune, cette cérémonie du souvenir. « Dans le collège privé, ils sont là pour recevoir une éducation, pour apprendre. Et on leur inculque aussi le sens du devoir gratuit. » Depuis 2023, existe dans l'établissement un 'Groupe de l'Ecole porte-drapeaux' qui sensibilise les élèves aux enjeux de mémoire, de transmission, de fraternité, de citoyenneté. On leur apprend comment rendre les honneurs aux drapeaux, au son du clairon. C'est un engagement sérieux, pour montrer leur attachement aux valeurs essentielles de la nation, comme la cohésion, la solidarité ».





La jeune Chérine Salhi-Bulot du collège Privé de Champfleury.





Les jeunes collégiens de Champfleury avec les autres porte-drapeaux des anciens combattants.

Parmi la vingtaine d'élèves du collège privé qui se sont levés tôt, un jour férié et ont enfilé leur uniforme avant de rallier la place du Petit Palais, la jeune Chérine Salhi-Bulot, 14 ans. « Ce moment, je ne l'aurais



raté pour rien au monde. C'est un honneur pour moi, un moment de partage, une pensée envers tous ces soldats qui, il y a plus de 100 ans, ont donné leur vie pour que nous vivions en liberté ». Elève de 4°, elle espère devenir avocate « Tout simplement, pour défendre les gens » a-t-elle expliqué avec fougue.